



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 24 Septembre 2014

Date de la convocation 17 Septembre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. Salvador RUIZ, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIÈRE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, M.BARON Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.SOULAYROL Alain à M.COSTES Jean, M.VALENTINI Gérald à M.BARDEAU Francis,</p>

Objet : Affectation des résultats des comptes administratifs 2013 du budget général, du budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE, du budget annexe de l'aire d'accueil des gens du voyage, du budget annexe du centre aquatique, du budget annexe du SPANC et du budget annexe du service de l'urbanisme.

Monsieur JURQUET informe les membres du Conseil Communautaire que les trois premiers alinéas de l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

	Excédent de la section de fonctionnement		Affectation à la section d'investissement		Affectation à la section de fonctionnement	
	Montant		Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant
Budget général	338 180.16		R1068	150 000.00	R002	188 180.16
PAEVHE	125 467.02				R002	125 467.02
Aire d'accueil	20 470.15		R1068	20 470.15		
Centre aquatique	4 658.66				R002	4 658.66
SPANC	13 439.79				R002	13 439.79
Urbanisme	3 349.62				R002	3 349.62

Vu l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 09 Septembre 2014,

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur JURQUET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE, d'affecter les excédents de fonctionnement 2013 du budget général, du budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE, du budget annexe de l'aire d'accueil des gens du voyage, du budget annexe du centre aquatique, du budget annexe du SPANC et du budget annexe du service de l'urbanisme tels qu'il suit :

	Excédent de la section de fonctionnement	Affectation à la section d'investissement		Affectation à la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant
Budget général	338 180.16	R1068	150 000.00	R002	188 180.16
PAEVHE	125 467.02			R002	125 467.02
Aire d'accueil	20 470.15	R1068	20 470.15		
Centre aquatique	4 658.66			R002	4 658.66
SPANC	13 439.79			R002	13 439.79
Urbanisme	3 349.62			R002	3 349.62

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140926-2014-09-25-10-DE
Date de télétransmission : 07/10/2014
Date de réception préfecture : 07/10/2014